

La famille DELAVILLE et Saint-Domingue

Comte de Grimoüard

François DELAVILLE ¹, sieur de La Tourrière (Bouguenais, mais il n'en fut jamais propriétaire) naquit le 30 septembre 1709 à Nantes et fut ondoyé le 1^{er} octobre mais il ne reçut le supplément des cérémonies du baptême que le 3 septembre 1712 paroisse Sainte Croix après la mort de son père (p François Bonnet de Chambardet ; m Dame Michelle Delaville) ; il sera parrain à Saint Nicolas le 19 février 1726 d'un enfant Delaville/de Seigne. Avocat en parlement, il acquiert (moyennant un prix de 25.000 livres environ) la charge d'auditeur en la Chambre des comptes de Bretagne vacante par le décès d'un parent, écuyer Olivier Bonnet de La Verdière, suivant ordonnance de réception du 19 septembre 1737 ², comprenant notamment ses huit quartiers d'ascendance Delaville et Bonnet et ses quatre témoins de catholicité :

- messire Mathurin Grezé, 57 ans, prêtre de chœur à Saint Vincent de Nantes, demeurant au Pilon ;
- messire Louis Houët, chevalier, seigneur de Kerchen, 35 ans, demeurant à Nantes ;
- écuyer Etienne Gervier, seigneur du Bignon, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment de Navarre, 62 ans ;
- maître Philippe Bellard, conseiller au Présidial, 26 ans.

François Delaville occupera cette charge pendant les vingt ans nécessaires pour obtenir le premier des deux degrés indispensables pour la noblesse héréditaire, et cela jusqu'à sa résignation du 18 août 1758 en faveur de Pierre Moreau, sieur de la Mustière. Le 29 septembre 1759, il obtiendra des lettres d'honneur. Deux ans après cette acquisition, paroissien de Sainte Croix et depuis 4 mois seulement paroissien de Saint Denis, il épousera le 7 décembre 1739 à Saint Vincent de Nantes (cérémonie célébrée par son oncle Gabriel Bonnet de Chambardet, recteur d'Ancenis) Françoise Suzanne GUYTON, née le 18 février 1723 à Nantes, Sainte Croix, fille de François Guyton (1678-1735), conseiller au siège général de l'Amirauté de Nantes, et de Françoise Guillon (1695-1765) ; un contrat de mariage prévoyant une dot de 24.000 livres pour la future épouse ³, avait été signé le 3 décembre 1739 devant Le Lou, notaire à Nantes ⁴. Le 10 mars 1754, à La Chevrolière, il assiste et signe en tant que « proche parent de la défunte » à l'inhumation de demoiselle Marie La Grue, demoiselle de Grandville, 69 ans environ.

Les archives La Robrie conservent quelques actes de gestion passés à Vertou par François Delaville :

- 24 juin 1754 : achat d'une maison et de terres à Vertou pour 142 livres ;
- 22 juin 1755 : échange de terres à Vertou ;
- 9 octobre 1756 : achat d'une pièce de terre pour 721 livres ;
- 22 février 1760 : vente d'un pré à Vertou à Yves Bureau, laboureur, pour 450 livres ;
- 11 février 1779 : bail de la terre de la Girarderie Vertou dont Victor portera le nom.

Suzanne Guyton décéda le 25 août 1792 et fut inhumée le lendemain à Saint Pierre de Nantes ; le 10 février 1793, François Delaville passait un accord avec ses trois filles (Mmes Rouaud, Le Vaulle et Hommais, héritières de leur mère avec leurs trois frères

¹ Ancêtre direct de ma femme née LA ROBRIE.

² Dossier B 467 aux Archives de Loire Atlantique.

³ Meyer, Noblesse Bretonne, p. 264.

⁴ E II C 2.724.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Victor, Pierre Paul et Donatien) ; elles reconnaissaient avoir reçu la moitié de la succession mobilière de leur mère et en laissaient l'administration à leur père moyennant versement par lui à chacune de ses trois filles d'une rente annuelle de 700 livres.

François Delaville décéda deux ans après sa femme à Nantes, rue Mably, section Marat, le 8 nivôse an III (28 décembre 1794) à l'âge de 85 ans.

François Delaville et Suzanne Guyton n'eurent pas moins de 13 enfants, dont sept seulement atteignirent l'âge adulte. Voici ceux impliqués par Saint-Domingue :

1 Françoise Suzanne Perrine DELAVILLE

née et baptisée le 14 mars 1741 à Nantes, Saint Denis (p son oncle Pierre Delaville de Chambardet ; m sa grand-mère Guillon).

Par contrat de mariage du 28 juillet 1763⁵ et par cérémonie religieuse du 1^{er} août 1763 à Saint Vincent de Nantes, elle épousa Messire Claude Pierre ROUAUD, chevalier, seigneur des RALLIÈRES (Challans, Vendée), fils de Joseph Rouaud des Rallières (issu de la famille Rouaud de Tréguel « d'argent à 6 coquilles de gueules »⁶) et de Renée Claude Boëxon ; Claude Pierre Rouaud possédait à Challans la maison principale et les métairies des Rallières et de la Petite Bloire, et aux Herbiers, la métairie de la Frolière ; sa femme lui apporta la métairie de La Garoterie à Saint Philbert⁷ et la métairie des Bauches Coëffées, également à Saint Philbert.

Claude Pierre Rouaud mourut le 25 février 1781; sa veuve, qui avait accueilli son frère François Pierre Delaville aux Rallières où il mourut le 29 mai 1785, avait rendu le 19 juillet 1783 aveu pour la maison noble des Rallières à la baronnie de Commequiers et Challans⁸, ainsi que des déclarations roturières au prieur de Commequiers le 13 novembre 1787⁹ ; elle acheta en communauté avec ses enfants la borderie des Fougères (proche des Rallières), et surtout la métairie des Bouchaux (à Soullans, relevant de la châtellenie de la Motte Foucrant) le 25 septembre 1788¹⁰ à Marie Anne de La Forest des Burons pour la somme de 5.600 livres.

Françoise Suzanne eut quatre fils :

1.1 Pierre Marie Rouaud, né le 20 septembre 1765 au village de La Saulsaye à La Garnache en Vendée et baptisé le lendemain (p Pierre François de La Rochefoucauld chevalier seigneur du Puyrousseau, de la Jallonière, Mothe Bourgneuf, de Lanoyer, Bonnelière et autres lieux ; m dame Marie Louise Gabrielle de Rinaudeau épouse du parrain ; nombreuses signatures) était sans doute jeune officier de marine au début de la Révolution¹¹ ; là aussi nous ignorons les motifs de son inscription sur la liste des émigrés. Nous retrouvons « M. de Rouaud des Rallières, capitaine de frégate, chevalier de Saint Louis » sur le faire-part de décès de son oncle Marie Marc Victor Delaville le 28 septembre 1833. Il décéda (sans alliance ?) à Pont Saint Martin (Loire Atlantique) le 3 avril 1845, et son neveu à la mode de Bretagne Hyacinthe II de La Robrie racheta le 8 septembre 1845 à sa succession par adjudication¹² la ferme de la Garoterie à Saint Philbert, de 38 hectares, pour le prix de 46.200 francs.

⁵ AD Loire Atlantique, Q 722 ; AD Charente Maritime, 2 E 47/2.

⁶ Voir annexe ci-après.

⁷ Revendue à Hyacinthe II de La Robrie le 8 septembre 1845 (Me Gautron, notaire à Nantes).

⁸ AD Vendée, B 375.

⁹ AD Vendée, B 328.

¹⁰ Me Aubert.

¹¹ Marine C/1/185 p. 1090 v° et 190 : Garde marine à Rochefort 31/07/1784, embarqué sur la Cérés 30/09/1784, élève de 1^{ère} classe, 2^e division, 5^e escadre 01/05/1786 *NDLR*.

¹² Me Gautron, notaire à Nantes.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- 1.2 Paul François Rouaud, né le 20 mars 1767, mort en mer le 20 avril 1789.
- 1.3 Clair Fidèle Rouaud embarqua le 26 janvier 1785 à Nantes comme passager sur le brigantin « La Laitière » à destination des **Cayes** ; il y devint gérant de l'**habitation Delaville**, caféière possédée par son oncle Jacques Pierre Delaville au quartier de Plaisance, paroisse du **Petit Trou**, près des Cayes ; son grand-père François Delaville lui fit donner procuration le 21 février 1792 pour gérer ses biens en Amérique, à défaut de son autre oncle Marie Marc Victor Delaville, alors négociant aux Cayes. Nous ignorons sa destinée ultérieure et les motifs exacts de son inscription sur la liste des émigrés.
- 1.4 Donatien Rogatien Rouaud, présumé émigré, dont nous ne savons rien.

Le 28 messidor an 7 (16 juillet 1799), Françoise Suzanne Delaville, qui avait assisté le 8 au mariage de son frère Victor et qui résidait apparemment à Nantes, procéda à un partage de ses biens avec la Nation en application de la loi relative aux enfants émigrés ; ce partage se concrétisa par un arrêté de l'Administration centrale de la Loire Inférieure, imprimé par Malassis dans une grande affiche destinée à la publicité ¹³ ; outre de nombreux détails et dates, on y apprend que l'Administration centrale de la Vendée a fait procéder irrégulièrement à la vente nationale (irréfragable) de la métairie des Bouchaux, possédée en communauté par la mère et ses trois enfants et dont la mère est donc en droit de réclamer sa moitié à la Nation. Les biens concernés sont estimés : les Bauches Coëffées, 10.360 francs ; la Garoterie (une chambre entièrement brûlée et 4 journaux de vignes abandonnées), 9.000 francs ; les Bouchaux, 9.000 francs ; la borderie des Fougères, 1.700 francs. Au terme d'un calcul compliqué résultant de l'application de cette loi d'exception, la somme due par la mère au titre du partage (4.426 francs) est compensée à quelques francs près avec la somme due par la Nation (4.500 francs) ; ainsi la mère se trouve libérée de toute incertitude sur le sort de ses autres biens. Françoise Suzanne Delaville décéda à Nantes à 63 ans le 30 nivôse an 13 (20 janvier 1805) en sa demeure, 1 rue Abélard (déclaration par son frère Marie Marc Victor).

8 Flore Françoise DELAVILLE

née le 26 septembre 1751 et baptisée le lendemain à Nantes, Notre Dame (p noble homme François Delaville, négociant, ancien juge consul, parent du 2 au 3 ; m dame Françoise Bernard, veuve de noble homme Jean Baptiste Le Masne, négociant, parent du 3 au 5 au maternel).

Le 10 janvier 1774, elle épousa à Notre Dame (mariage célébré par son frère Donatien Rogatien Delaville, prêtre, vicaire de Saint Herblain) N. M^o Clair Marie LE VAULLE, sieur de La Rabatelière, avocat à la Cour, né à Saint Colomban le 29 février 1740, fils de François Le Vaulle de La Grammoire et de Louise Olive de Thomasset. Ce mariage religieux auquel assistaient son oncle Pierre Delaville, maire de Nantes, et son cousin germain Clair Pierre Delaville, recteur de Sainte Croix, avait été précédé par un contrat de mariage du 4 janvier 1774 ¹⁴ prévoyant des dots relativement modestes : 2.000 livres pour le futur, et 10.000 livres pour la future (1.000 comptant et 9.000 payables sous forme d'une rente annuelle de 450 livres au denier 20).

Clair Le Vaulle décéda en janvier 1795 (reçu du 1^{er} thermidor an IV pour sa succession ouverte « il y a moins de 6 mois »), laissant postérité (notamment Hervoüet de La Robrie) ; sa veuve s'éteignit le 10 août 1821 à la Rabatelière (Saint Colomban).

Le 20 nivôse an 4 (10 janvier 1796), pour elle veuve et pour ses frères et sœurs, elle donnait à bail la maison de Foynard (Montbert) moyennant un loyer annuel de 248 livres et la prise en charge de réparations aux parties brûlées (estimées à 184 livres).

¹³ Conservée aux Archives départementales de Vendée, 1 Q 343, et à celles de Loire Atlantique, Q 722.

¹⁴ Me Benoist, notaire à Nantes.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Le 13 août 1796, avec ses deux sœurs, Mme Veuve Rouaud et Mme Hommais, elle partage la moitié des biens immobiliers leur revenant de la succession de leurs père et mère, le partage de l'autre moitié revenant à leurs frères ayant été apparemment différée ; sont citées à cette occasion les métairies des Bauches Coëffées et de la Garoterie (Saint Philbert) qui constitueront le lot de Mme Rouaud ; la maison du Vivier (alias Bauche) à Vertou avec ses dépendances, lot de Mme Le Vaulle ; la métairie noble de Bersujet ? (Montbert) , les métairies du Paty et des Bazinières (Montbert), et la métairie de la Grande Ville (la Chevrolière), qui constitueront le lot de Suzanne et seront réalisées par elle.

En 1791 à la suite de la mort en mer de son frère Jacques Pierre Delaville, Mme Le Vaulle de la Rabatelière avait hérité de celui-ci, aux termes de son testament du 19 mai 1789, d'une habitation en café située dans la partie **Sud de Saint-Domingue**. Nous verrons à l'article de son frère Victor Delaville les vains efforts de celui-ci pour tenter de récupérer en partie cette habitation entièrement perdue par l'incendie et le pillage.

9 Jacques Pierre DELAVILLE

né et baptisé le 29 juin 1753 paroisse Notre Dame (p Messire Jacques Guillon de Beauregard, écuyer, seigneur du Planti, parent du 3 au 5 ; m Dame Françoise Jouaneaux, femme de noble homme Joseph Loré ancien conseiller échevin de cette ville, parente du 2 au 4).

Il s'installa à **Saint-Domingue** ¹⁵ et devint propriétaire d'une habitation en café au Quartier de Plaisance, paroisse du **Petit Trou**, non loin des Cayes dans la partie Sud de l'île ; par testament du 19 mai 1789, rédigé probablement à la veille d'un voyage en France, il légua cette habitation à sa sœur Flore Françoise, Madame Le Vaulle. Le « Tableau de 1774 » indique qu'il mourut en mer en 1791, probablement au cours du voyage de retour à Saint-Domingue ; en tout cas, son testament olographe du 19 mai 1789 ne fut déposé que le 25 avril 1792 aux rangs des minutes de Me Domègue (ou Domergue) notaire aux Cayes ¹⁶.

10 Marie Marc Victor DELAVILLE

naquit le 5 août 1754 et fut baptisé le lendemain à Saint Vincent (p noble homme Marc François Charles Le Dru, fermier général des Etats de Bretagne, et Trésorier receveur général des droits de S.A.S. Mgr l'Amiral, parent du 3 au 5 au maternel ; m Dame Anne Le Cocq, épouse de noble homme Pierre Lory, parente du 2 au 3 au paternel).

Le 5 septembre 1780, à Notre Dame, « *Ec. Marie Delaville de la Girarderie* ¹⁷, demeurant rue du Moulin » assiste au deuxième mariage de sa sœur Anne Suzanne ; le 21 février 1792, alors que les troubles sont déjà commencés dans l'île de Saint-Domingue, il est **négociant aux Cayes**, et son père lui fait établir par Varsavaux de Henlée, notaire à Nantes, une procuration générale de gestion pour tous ses biens en Amérique (substituable en son absence à MM. Patrice Clapier et Potion, et à défaut à son petit-fils Fidèle Rouaud, gérant de l'habitation La Ville) ¹⁸. Après le saccage du Cap Français et devant l'aggravation des troubles, Marie Victor est réfugié aux États-Unis, à Baltimore, Etat du Maryland, à la date du 30 novembre 1793, et bénéficie alors d'une procuration de sa sœur Le Vaulle établie devant Jean Maynon, chancelier du Consulat de France à Baltimore ; c'est à cette époque que Victor « *pour occuper son cerveau et essayer de ne*

¹⁵ Jacques DELAVILLE, de Nantes, fils de François et Françoise (sic) Guitton, s'est embarqué à Nantes pour Le Cap le 11/11/1772, âgé de 19 ans ; revenu à Nantes, il en est reparti pour le Port au Prince à 28 ans le 19/01/1784 NDLR.

¹⁶ Les minutes de ce notaire n'ont pas été conservées NDLR.

¹⁷ Nom d'une terre de famille à Vertou.

¹⁸ Cela signifierait-il que sa mère, Suzanne Guyton, possédait des intérêts à Saint-Domingue par sa mère Françoise Guillon ?

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

pas se laisser abattre par ses tristes souvenirs » et pour perfectionner son anglais, entreprend de composer en anglais un journal (en reliure de l'époque) comprenant lexique et grammaire anglaise, et traduction en anglais des lettres à sa famille et à ses amis (notamment à Christine Fouray de Salembeni, sœur de son ami Guillaume Fouray de Salembeni, ancien Maître à la Chambre des comptes de 1766 à 1783 ¹⁹), le tout entrecoupé de dessins à la plume noire : « *ma résidence dans les environs de Baltimore* », « *ma maison de Montbert* », etc.; ce manuscrit, original, mais n'apportant que fort peu de détails historiques, a été utilisé par Jean de La Robrie dans une communication sur Victor Delaville à la Société Archéologique de Nantes ²⁰. Un mince espoir subsiste de pouvoir revenir à Saint-Domingue, et les archives La Robrie conservent un projet de transaction établi en 1794 entre Victor et sa sœur Le Vaulle, projet applicable au jour de la remise en possession de l'habitation : Flore aurait vendu à son frère la moitié de l'habitation, y compris les ateliers, mobiliers, animaux et établissements qui pourraient être restés de l'incendie et du pillage ; Victor aurait repris les 2/3 des dettes, replanté les cafés et rebâti les cases à nègres, la grande case, le magasin à café, les bassins et le moulin qui avaient été détruits par l'insurrection ; une avance annuelle de 3.000 livres de Saint-Domingue aurait été versée par Victor à sa sœur au jour la mise en possession effective, avec ajustement par la suite. En fait la situation ne cessa de se dégrader dans cette partie de l'île par suite de conflits entre les chefs mulâtres du Sud et le pouvoir noir de Toussaint Louverture solidement établi dans le Nord; l'habitation Delaville fut placée sous séquestre.

Dans l'impossibilité de revenir à Saint-Domingue, Victor rentra en France ²¹ : le 13 fructidor an V (30 août 1797) ²², il était « *actuellement en France* » et sa sœur lui donna alors une procuration - de principe - pour demander la levée du séquestre et effectuer les formalités, mais sans prendre en aucun cas la « *position d'héritier* » (problème des dettes qui devaient être lourdes, tant à la suite de l'acquisition avant la Révolution que pour celles plus récentes nées sous le séquestre). Cette procuration ne fut pas utilisée; espoirs et souvenirs s'estompaient. Victor resta en France (en 1798, c'est probablement lui qui s'inscrit au Cercle de Lecture du Château, futur Cercle Louis XVI).

Le 20 messidor an 7 (8 juillet 1799), il épouse à Nantes Marie Victoire Aimée Esturmy , née vers 1768 à Ancenis, fille de feus René Esturmy et Renée Denion du Pin, tandis que Christine Fouray était devenue dès 1796 Madame Joseph Deffondat ; Amand François Delaville, son cousin, et Pierre Turquetil, son cousin maternel, ainsi que sa sœur Rouaud, assistèrent au mariage. Victor Delaville et sa femme s'installèrent à Montbert (avec un pied à terre à Nantes, 1 rue Caylus) . En 1816, le préfet de la Loire Inférieure lui demanda de devenir maire de Montbert. Malgré ses réticences (selon Jean de La Robrie qui lui a consacré une causerie à la Société Archéologique de Nantes, il prétendit ne rien comprendre ni au Code Civil, ni au système métrique), il dut accepter et malgré plusieurs vaines tentatives de démission, conserva son poste jusqu'en 1824. Le 9 avril 1803, rentier à Montbert, il est parrain à Saint Philbert de sa nièce Victoire de La Robrie . Le 2 juillet 1806, sa femme, demeurant rue Racan, déclare à l'enregistrement une modeste rente viagère de 100 francs léguée par Dame Françoise Bernard de Kermabon selon testament du 4 prairial an VI, alias 23 mai 1798 ²³. Il possédait la maison de Bellecour (Montbert) et la métairie de « Chez Marc » (alias la Chaimare, à Geneston), lieux où la

¹⁹ Sur cette famille, et particulièrement Guillaume, voir notre article GHC 2014-22 : Entre Guadeloupe et Toulouse, de BOURG et NEAU BOISJOLY - Les FOURAY de la Grenade, p. 33-34 [NDLR](#).

²⁰ Résumé publié en 1953, tome 92, p. XXXII.

²¹ Victor Marie de LA VILLE, propriétaire à Plaisance quartier des Cayes Saint-Louis et dans la ville des Cayes, est sur la liste des propriétaires des colonies en France de l'an VIII (réside à Nantes) [NDLR](#).

²² Acte devant Nicolleau, notaire à La Limouzinière et Saint Philbert.

²³ AD Loire Atlantique, 3 Q 16/142.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

duchesse de Berry séjourna clandestinement pendant quelques heures les 18 et 19 mai 1832, à l'insu d'ailleurs du propriétaire qui n'y résidait point. Il décéda sans postérité à 79 ans le 28 septembre 1833 « *en sa terre du Roty, commune de Saint Herblon* » (faire-part). Xavier de La Robrie conserve de lui son journal relié de Baltimore et une canne à jonc. Il ne fut pas le dernier représentant masculin de la famille Delaville, et le faire-part de son décès mentionne à un rang de cousin « *M. Delaville, ancien négociant* », en fait son lointain neveu au 7^e degré (4 et 3), fils d'Amand François Delaville et de Magdeleine Portier de Lantimo, qui décédera célibataire en 1851.

Marie Victoire Aimée Esturmy, veuve de M. Marie Marc Victor de Laville (sic), décéda à Ancenis le 15 mars 1858 à l'âge de 91 ans (faire-part mentionnant ses neveux Levaulle de la Rabatelière, M. et Mme Eutrope Thoinnet, Mme Veuve Denion du Pin).

Annexe

La branche cadette des ROUAUD de TRÉGUEL en Vendée

Les ROUAUD des RALLIÈRES (nom du mari de 1 Françoise Suzanne Perrine DELAVILLE) sont une branche cadette des ROUAULT de TRÉGUEL ²⁴.

Un jeune frère de Pierre Marie ROUAUD de TRÉGUEL, premier cité dans la généalogie de cette famille (x 1785 Renée COLLASSEAU), prénommé Joseph, épousa en 1737 Renée Claude de BOËXON dame des RALLIÈRES (à côté de Challans en Vendée) (b 18/08/1706 Mesnard la Barotière, fille de Claude, écuyer, et Marie Anne de Gatinayre, demeurant à la Martinière paroisse des Herbiers). L'aîné de leurs enfants prit comme nom de branche celui de sa mère et créa la branche cadette ROUAUD DES RALLIÈRES. Après la mort de sa femme en 1752, Joseph ROUAUD de TRÉGUEL devint prêtre en 1756 et fit fonction de vicaire à Réville en 1757. Il mourut avant 1762. Ses 5 enfants vivants furent émancipés le 10/08/1756 quand il devint prêtre ²⁵ :

1 messire Claude Pierre ROUAUD chevalier seigneur des RAILLIÈRES ²⁶

à son mariage dit originaire des Herbiers et domicilié à La Garnache diocèse de Luçon
(4 km au nord de Challans, Vendée)

o Les Herbiers (Vendée, 85) ²⁷

+ 25/02/1781

x Nantes, Saint Vincent 01/08/1763 (bans à Challans) Françoise Suzanne Perrine
DELAVILLE, fille d'écuyer François, conseiller du roi secrétaire auditeur honoraire de
la chambre des comptes de Bretagne, et dame Suzanne GUYTON

b 14/03/1741 Nantes (Saint Denis)

+ 30 nivôse an 13 (20/01/1805) Nantes

d'où **postérité ci-dessus**.

2 Paul Baptiste ROUAUD chevalier seigneur de LA FRULIÈRE

o Les Herbiers

x 02/08/1762 Mesnard la Barotière (Vendée) demoiselle Marie Madeleine ASSAILLY de
GÉRANÇON, fille majeure de + messire Guillaume Alexandre Sébastien Assailly
chevalier seigneur de Gérançon, et + Marie Catherine COUVINET ²⁸

o Les Herbiers

²⁴ Article **GHC 2014-Art33** La famille ROUAULT de TRÉGUEL à Saint-Domingue et à la Jamaïque sous la Révolution.

²⁵ Archives de Vendée, B 353, baronnie et seigneurie de Commequiers lez Challans.

²⁶ Orthographe de sa signature à son mariage et au baptême de son fils aîné.

²⁷ Les registres paroissiaux des Herbiers sur le site des Archives de Vendée ne commencent qu'en 1737.

²⁸ Source : Vendée, Rapports et délibérations conseil général 1797, p. 84.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

3 Marie Jeanne ROÜAUD (de TRÉGUEL)

o et b 21/09/1738 Challans (fille de Joseph Rouaud, écuyer, et dame Renée Claude Boexon) ; p Pierre Claude Rouaud, écuyer ; m Madeleine Renaud représentée par Françoise Calteau (ne savent pas signer)

4 Marie René Agathe ROÜAUD (de TRÉGUEL)

o et b 03/06/1740 Challans (fille de messire Joseph Rouaud, écuyer, et dame Renée Claude Boexon) p messire François Rouaud, écuyer ; m dame Marie Jeanne Robert de la Barbelays (signent) ; une signature Roüaud de Tréguel (le père)

+ /1756

5 Joseph René ROÜAUD (de TRÉGUEL)

b 19/03/1743 Challans (fils de messire Joseph Rouaud sieur de Tréguel et dame Renée Claude Boexon) ; p messire Claude Pierre Roüaud son frère (ne sait pas signer) ; m demoiselle Marie Geneviève Harel

+ 1757

6 René Joachim Baptiste ROÜAUD de TRÉGUEL

NDLR

Nous avons complété la généalogie ROUAUD envoyée sous forme d'arbre par des recherches sur Geneanet, Geneabank et le site des archives de Vendée.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)